

[Text]

Senator Graham: Perhaps I could ask one or two more questions and then she may wish to comment on them all, but I will leave that to Mrs. Bradford.

Senator Graham: Do both NAFTA and GATT reflect the FTA provisions, or do they go a little further?

Ms Bradford: I was a veteran of the first round, which was the FTA and the FTA annex was a ground breaker. We all learned a lot by working on that negotiation, on taking trade concepts and applying them to what is an evolving, high-technology industry, the enhanced-service industry.

We learned about how to expand upon what national treatment meant in terms of allowing for access by the users to the telecommunications system. We also developed a discipline on the monopolies, which is something you will find again in the GATT's text, and you can be sure that similar provision will be found in the NAFTA to ensure where there is a monopoly provider of services, there is not unfair competition by the wrong costing outside its area of monopoly that gives it an unfair comparative advantage as a provider of an enhanced service outside its area of monopoly.

These are all similar provisions that occurred first in the FTA, were picked up in the GATT's, and are things that we will be reflecting upon in the NAFTA.

Senator Graham: Do they go further?

Ms Bradford: They do not go further. They are very similar and I would say the GATT's is a more evolved FTA, if the comparison between the two is made. The point is that in NAFTA there are three countries, not 102. It is a lot easier to get precision when there are three parties rather than 102 who all have differing regimes. The key point is that national treatment is wanted and to know with some surety how an enhanced service may be provided and how intracorporate communications may be carried out for large enterprises—this is the life-blood of commerce—that need to be able to access around their network for the purposes of their network of information.

The new area that does not appear in the FTA and does not appear in GATT's, is some of the work we are attempting to do on standards setting. We want to bring Mexico into the kind of standard-setting regime that we have in Canada and in the United States. We are much more on the leading edge in that area than Mexico.

We want to make sure that our major equipment suppliers will not be hampered in the Mexican market in the kinds of equipment standards they will have to meet to sell into Mexico. This is a very large and burgeoning telecommunications

[Traduction]

Le sénateur Graham: Je pourrais poser une ou deux questions encore, puis elle voudra peut-être les commenter toutes, mais libre à elle de décider.

Le sénateur Graham: L'ALENA et le GATT reflètent-ils tous deux les dispositions de l'ALE, ou est-ce qu'ils vont un peu plus loin?

Mme Bradford: J'ai assisté à la première série de négociations, celle qui portait sur l'ALE, et l'annexe de l'ALE a y a marqué un tournant. Au cours de ces négociations, nous en avons tous appris beaucoup sur l'application concrète des notions commerciales à un secteur de pointe en pleine évolution, le secteur des services améliorés.

Nous avons appris à élargir les définitions du traitement national en prévoyant l'accessibilité aux usagers de systèmes de télécommunications. Nous avons aussi acquis une certaine discipline en ce qui concerne les monopoles—c'est encore quelque chose que vous allez trouver dans le texte du GATT—et vous pouvez être sûrs que nous allons prévoir dans l'ALENA une disposition semblable pour nous assurer que là où un fournisseur de services a le monopole d'un secteur donné, il ne livre pas une concurrence déloyale en rajustant ses coûts au détriment de ses concurrents pour un secteur qui ne fait pas partie de son monopole.

Ce sont toutes des dispositions semblables qui ont fait leur apparition d'abord dans l'ALE, puis ensuite dans le GATT. Nous les envisageons dans le cas de l'ALENA.

Le sénateur Graham: Est-ce qu'on va plus loin en ce sens?

Mme Bradford: On ne va pas plus loin. Les dispositions sont très semblables, et je dirais que le GATT est une version plus évoluée de l'ALE, s'il faut faire une comparaison. L'idée, c'est que l'ALENA met en relation trois pays, et non pas 102. Il est beaucoup plus facile d'être précis sur des questions quand il y a trois parties, plutôt que 102 parties qui ont toutes un régime différent. L'essentiel, c'est que nous voulions qu'il y ait un traitement national et savoir avec exactitude comment un service amélioré peut être fourni, et des communications intra-entreprise, réalisées dans les grandes sociétés—c'est le pain quotidien du commerce—il faut être en mesure d'accéder à son réseau pour échanger des renseignements.

La nouvelle question qui ne figure pas dans l'ALE ni dans le GATT, c'est la question de l'établissement des normes, sur laquelle nous travaillons. Nous voulons nous assurer que nos principaux fournisseurs de matériel ne feront pas face à des obstacles indus sur le marché mexicain.

Il s'agit des normes auxquelles ils devront répondre afin de pouvoir vendre leur matériel au Mexique. C'est un très vaste marché de télécommunications qui est en pleine effervescence, où les dépenses et les investissements devront être